

COMMUNIQUÉ No. 4

SUTTON, LES RÈGLEMENTS RIEN NE VA PLUS LE CONSEIL TIRE TOUS AZIMUTS TOUJOURS SANS PLAN STRATÉGIQUE

Sutton, le 9 juin 2015 -. En février dernier, sous le prétexte de densifier sa population et de donner accès au logement pour attirer de jeunes familles - mais surtout sous la pression exercée par une douzaine de contracteurs, promoteurs et arpenteurs anonymes - le Conseil municipal de Sutton déposait deux projets de règlements d'urbanisme. L'un concernait le lotissement et l'autre le zonage.

S'en est suivie une participation massive en opposition aux deux projets lors de l'assemblée de consultation publique réunissant plus de 350 participants qui ont déposé une quinzaine de mémoires forts bien documentés le 11 avril dernier. Une pétition de près de 600 noms fut également présentée à cette occasion demandant le retrait pur et simple des deux projets de règlements. Le Maire, Louis Dandenault, s'est engagé à la fin de la consultation publique à en faire rapport à sa population. Il s'y refuse maintenant affirmant que la mise en ligne desdits mémoires sur le site officiel de la Ville suffit.

En avril dernier un nouveau règlement "*Règlement numéro 252 établissant un programme de revitalisation favorisant la construction de nouvelles habitations dans certains secteurs de la Ville*". À la lecture de ce règlement, on y trouve, entre autres, que "*la Ville désire optimiser ses réseaux d'infrastructures en place et générer une augmentation de son assiette fiscale*". Alors Sutton donnera congé de taxe pour deux et/ou trois ans pour des constructions neuves, qu'ils s'agissent de résidences principales ou secondaires pour villégiateurs de fin de semaine" de dire Eric Pineault, professeur d'économie UQAM. Et il en rajoute : "ont donne de l'ouvrage à nos contracteurs, ont donne congé de taxe et ont crois desservir l'économie de Sutton, c'est une risée, quelle contradictions."

Présentement, le marché immobilier au Québec et particulièrement en région montagnaise, forestière et touristique est en profonde mutation, tant pour les familles que pour les résidences secondaires. À un moment où l'économie vacille, une analyse de marché s'impose afin de réviser intelligemment le Plan d'urbanisme et ses règlements. Jamais la Ville de Sutton n'a envisagé conduire une telle étude mais un citoyen en a pris seul l'initiative et démontre la très grande disponibilité immobilière au cœur même du noyau villageois de Sutton et de sa périphérie immédiate. Andrew Richards dit même "Les données ont été recueillies et analysées, par curiosité, afin de comprendre ce qui se passe réellement à Sutton, puis explorer ce qui pourrait le mieux servir la Ville dans son ensemble.

Le Conseil municipal de Sutton qui était pourtant prêt à procéder à la deuxième adoption des projets de règlements 254 et 256 le 1^{er} juin dernier ne l'a pas fait pour d'obscures raisons et s'entête à cacher les modifications apportées aux règlements qu'il déclare

vouloir adopter le 15 juin prochain tout en refusant d'informer adéquatement la population des prochaines étapes permises par la démocratie municipale du Québec.

Le Conseil municipal de Sutton déroge donc de l'esprit et de la lettre des Lois sur l'aménagement et l'urbanisme et du Développement durable qui privilégient « *la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent pour définir une vision concertée du développement et pour assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique.* »

Les citoyens de Sutton en ont marre et sont prêt à entreprendre des démarches judiciaires afin de faire cesser cette farce à son détriment.

– 30 –

Pour information : Dominique Parent 450.538.6441 ou 514.738.5106
domi.parent@icloud.com

Andrew Richards, 450.538.0307
ritchardshoey@netscape.net

Eric Pineault, 450.538.5278 ou 514.561.5512
pineault.eric@sympatico.ca